



Chapitre de livre

2011

Public access

This version of the publication is provided by the author(s) and made available in accordance with the copyright holder(s).

Le sacrifice humain: une affaire des autres! A propos du martyr de saint
Dasius

Prescendi Morresi, Francesca

How to cite

PRESCENDI MORRESI, Francesca. Le sacrifice humain: une affaire des autres! A propos du martyr de saint Dasius. In: Dans le laboratoire de l'historien des religions. Prescendi, F. & Volokhine, Y. (Ed.). Genève : Labor et Fides, 2011. p. 345–357.

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:18177>

© This document is protected by copyright. Please refer to copyright holder(s) for terms of use.

Last deposit update in Archive ouverte UNIGE on 14.03.2023 18:07

Clifford ANDO, Daniel BARBU, Nicole BELAYCHE, Corinne BONNET,
David BOUVIER, Maya BURGER, Claude CALAME, Valentina CALZOLARI,
Antoine CAVIGNEAUX, Philippe COLLOMBERT, Nicole DURISCH GAUTHIER,
Doralice FABIANO, David FRANKFURTER, Fritz GRAF, Christian GROSSE,
Dominique JAILLARD, Margaret JAKES, Sarah Iles JOHNSTON, Antje KOLDE, Bruce
LINCOLN, Mélanie LOZAT, Alessandra LUKINOVICH, Philippe MATTHEY, Silvia
NAEF, Agnes A. NAGY, Maurice OLENDER, Delphine PANISSOD EGGEL, Svetlana
PETKOVA, Vincianne PIRENNE-DELFORGE, Olivier POT, Francesca PRESCENDI,
James M. REDFIELD, Anne-Caroline RENDU LOISEL,
André-Louis REY, Thomas RÖMER, François RUEGG, Jörg RÜPKE, John SCHEID,
Renate SCHLESIER, Paul SCHUBERT, Aurore SCHWAB, Guy G. STROUMSA,
Youri VOLOKHINE, Froma I. ZEITLIN

Dans le laboratoire de l'historien des religions

Mélanges offerts à Philippe Borgeaud

Édités par Francesca PRESCENDI et Youri VOLOKHINE
Avec la collaboration de Daniel BARBU et Philippe MATTHEY

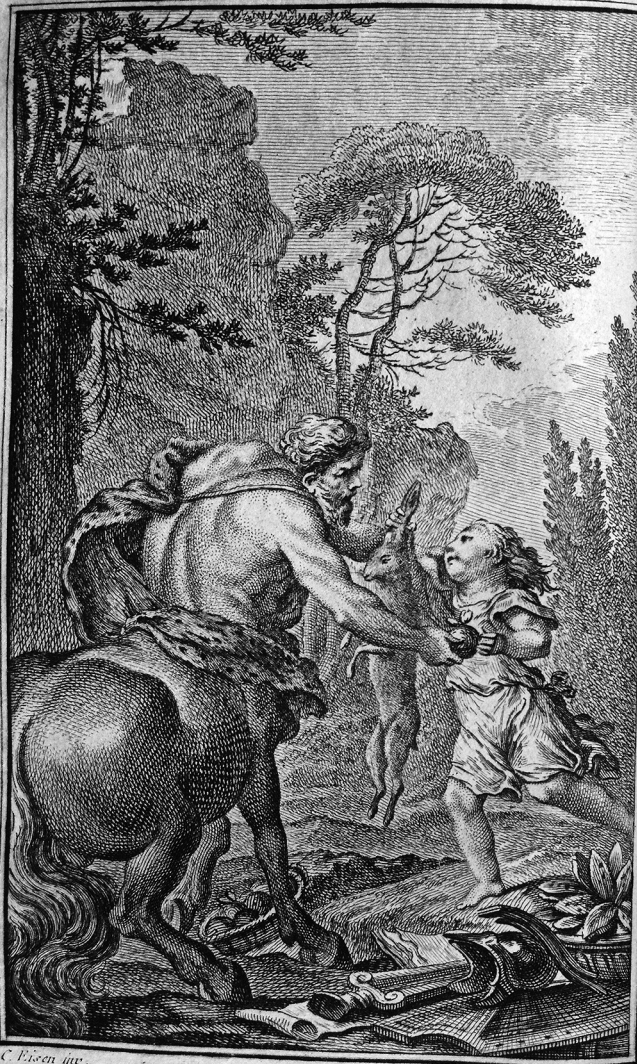
Cet ouvrage est publié avec
les soutiens de la Faculté des
Lettres de l'Université de Genève, de
la Maison de l'Histoire, Genève,
de M. et Mme Matthey, de la fondation Patek Philippe
et de la République et canton de Genève

Avec le soutien de la Ville de Genève

ISBN 978-2-8309-1428-3

© 2011 by Editions Labor et Fides
1, rue Beauregard, CH – 1204 Genève
Tél. + 41 (0)22 311 32 69
Fax + 41 (0)22 781 30 51
E-mail : contact@laboretvides.com
Site Internet : www.laboretvides.com

Diffusion en Suisse : OLF, Fribourg
Diffusion en France et en Belgique : Editions du Cerf, Paris
Diffusion au Canada : FIDES, Montréal



C. Eisen inv.

Chiron, Liv. II.

Louis Le Grand sculp.

Gravure de Eisen, illustrant l'*Emile* de Jean-Jacques Rousseau, édition de La Haye, Néaulme, Paris, Duchesne, 1762.

En-tête du livre second (Tome I, p. 140), avec la légende :

« Chiron exerçant le petit Achille à la course ».

Le sacrifice humain : une affaire des autres !

A propos du martyre de saint Dasius¹

Francesca PRESCENDI (Université de Genève)

L'expression de Tite-Live (22, 57, 6) *minime romano sacro*, à savoir « un rite très peu romain », par laquelle il désigne la pratique des sacrifices humains, va colorer toute la réflexion qui suit. D'abord, rappelons brièvement les faits : en 216 av. J.-C., un sacrifice humain a lieu à Rome, consistant à enterrer un couple de Grecs et un couple de Gaulois dans le Forum Boarium. Ce type de sacrifice est attesté trois fois dans l'histoire romaine (en 226, 216 et 114-113 av. J.J.-.) et n'a pas manqué de frapper tant l'attention des auteurs anciens que celle des historiens modernes. Revenons au passage du récit de Tite-Live où, après la manifestation de certains prodiges, les livres sibyllins furent consultés :

Cependant d'après les livres du destin de Rome, on célébra quelques sacrifices extraordinaires (*sacrificia extraordinaria*), dans lesquels un Gaulois et une Gauloise, un Grec et une Grecque, furent enterrés vifs, au marché aux bœufs, à cet endroit fermé par une enceinte de pierres, et déjà précédemment ensanglanté par des victimes humaines ; cérémonie bien étrange pour des Romains (*minime Romano sacro*). (trad. Bernard MINEO, Les Belles Lettres, CUF, Paris, 2003).

Les auteurs anciens (tout comme certains chercheurs contemporains²) ont dès lors considéré que le sacrifice humain devait essentiellement être une

1. Cet article représente la première étape des recherches que je suis en train de mener sur la découverte, par Franz Cumont, des *Actes de saint Dasius* ainsi que sur la réaction scientifique qu'elle a suscitée. Je remercie Corinne Bonnet pour m'avoir encouragée à me lancer sur cette piste. Je remercie également Alexandra Amann pour ses conseils stylistiques.

2. Cf. par exemple Dominique BRIQUEL, « Des propositions nouvelles sur le rituel d'ensevelissement de Grecs et de Gaulois au Forum Boarium », *Revue des Etudes Latines*, 59, 1981, pp. 30-37 ; *contra* Augusto FRASCHETTI, « Le sepolture rituali del foro Boario », in *Le délit religieux dans la cité antique : table ronde, Rome, 6-7 avril 1978*, Rome,

pratique rare : les Romains l'auraient seulement pratiquée quelques fois, en cas de grave nécessité et sous l'injonction des dieux à travers les livres sibyllins. L'étonnement de Tite-Live envers cette pratique se retrouve également chez Plutarque (*Questions Romaines* 83) où, à propos du sacrifice de 114-113 av. J.-C., il affirme que : « tout en condamnant ceux qui suivaient ainsi la loi et la coutume, eux-mêmes [*scil.* les Romains] n'agissaient de la sorte que pour obéir aux Livres Sibyllins » (trad. Jacques BOULOGNE, Les Belles Lettres, Paris, 2002).

La circonspection dont on a fait preuve dans l'Antiquité au sujet du sacrifice humain est comparable à celle de certaines sociétés anthropophages concernant le cannibalisme. En effet, comme le remarque Pierre Clastres³ à propos des indiens Guayaki : « Le cannibale, c'est toujours l'Autre ». Dans les faits, ce peuple pratiquait effectivement l'anthropophagie, mais n'en parlait pas sous prétexte qu'un ancien protecteur le lui avait interdit : « Il n'aurait pas supporté la honte d'être considéré [...] comme le chef d'une tribu de cannibales » (p. 236). La même attitude se retrouve chez les peuples qui pratiquaient le sacrifice humain : le rite est présenté comme étant une affaire des autres, c'est-à-dire de ceux qui sont lointains dans le temps ou dans l'espace⁴.

Les mythes romains qui évoquent cet aspect sont nombreux⁵. Dans le célèbre dialogue entre Numa et Jupiter par exemple, où le roi des hommes demande au roi des dieux de faire cesser les foudres, Jupiter exige un sacrifice humain pour être apaisé, mais Numa parvient à lui faire accepter une substitution, à savoir sacrifier des ingrédients très simples en lieu et place du sacrifice suprême. Un autre mythe raconte également comment Hercule, en passant par le Latium, a substitué par des poupées les hommes qui devaient être sacrifiés par noyade en étant jetés dans le Tibre. De même,

(Collection Ecole Française de Rome 48), 1981, pp. 51-115. Voir aussi Ndiaye SALIOU, « *Minime Romano sacro*, à propos des sacrifices humains à Rome à l'époque républicaine », *Dialogues d'histoire ancienne*, 26, 2000, pp. 119-128.

3. Pierre CLASTRES, *Chronique des Indiens Guayaki. Ce que savent les Aché, chasseurs nomades du Paraguay*, Paris, Plon, 1972, p. 229.

4. Cf. Pierre BONNECHERE, *Le sacrifice humain en Grèce ancienne*, Athènes-Liège, Centre International d'Etude de la Religion Grecque Antique (Collection *Kernos*, suppl. 3), 1994, pp. 237 ss. ; Cristiano GROTANELLI, « Ideologie del sacrificio umano : Roma e Cartagine », *Archiv für Religionsgeschichte* 1, 1999, pp. 41-59 ; Françoise VAN HAEPEREN, « Sacrifice humain et mises à mort rituelles à Rome : quelques observations », in : *Violence, conciliation et répression. Recherches sur l'histoire du crime de l'Antiquité au XXI^e siècle* (Aude MUSIN, Xavier ROUSSEAU et Frédéric VESENTINI éd.), Presses universitaires de Louvain, 2008, pp. 243-262.

5. J'ai étudié les mythes et les rites dont je parle ici, dans mon livre *Décrire et comprendre le sacrifice. Les réflexions des Romains sur leur propre religion à partir de la littérature antique*, Franz-Steiner-Verlag (Potsdamer altertumswissenschaftliche Beiträge 19), Stuttgart, 2007.

les jeux des gladiateurs sont rapportés comme ayant une fonction de remplacement d'un ancien sacrifice humain qu'opérait le roi Servius Tullius. Par ailleurs, les rites romains conservaient aussi des traces de cette conception. Lors des *Compitalia*, par exemple, des balles et des représentations de têtes humaines étaient accrochées aux portes des maisons : leur nombre correspondait à celui des esclaves (les balles) et des personnes libres (les têtes humaines) qui y logeaient. Ce rite était conçu comme substitution d'un ancien rite de sacrifice humain.

La conception des sacrifices humains va donc de pair avec l'image qu'une société a d'elle-même. En d'autres termes, le présent dans lequel on vit représente la « bonne mesure », tandis qu'aux extrêmes du temps et de l'espace, c'est-à-dire dans un passé reculé et dans des mondes éloignés, les coutumes pratiquées sont conçues comme étant moins civilisées et plus brutales. Cette conception, déjà répandue dans l'Antiquité, a constitué une grille interprétative qui est arrivée jusqu'à nous. Il y a en effet toujours eu des difficultés à concevoir que les Grecs et les Romains aient pu accomplir les actes « horribles » imposés par leur religion que sont les sacrifices humains.

La découverte des *Actes de saint Dasius*

Un cas notable de ces difficultés est la discussion scientifique qui a eu lieu autour de la découverte du manuscrit relatant le martyre de Dasius⁶. Il s'agit d'une page assez méconnue de l'histoire des religions et qui me semble dès lors intéressant de faire resurgir.

La découverte des Actes a lieu dans la bibliothèque nationale de France, peu avant 1897, lorsque Franz Cumont, l'auteur du fameux *Les religions orientales dans le paganisme romain* (1906) tombe par hasard sur un manuscrit en grec du XI^e s. (*Parisinus* 1539). Ce document est le seul exemplaire retrouvé des Actes de Dasius, un martyre qui n'était jusque-là mentionné que dans deux brèves notices⁷.

Selon Cumont, ce texte remonte à un original grec du V^e ou du VI^e siècle, qui remonte à son tour à un original latin antérieur, donc proche de l'époque où les faits se sont déroulés⁸.

6. Franz CUMONT, « Les Actes de saint Dasius », *Analecta Bollandiana* 16, 1897, pp. 5-16.

7. Le martyre de Dasius était déjà connu avant la découverte des Actes ; on le retrouve dans une brève description contenue dans le *Synaxarium Ecclesiae Constantinopolitanae*, Nov. 20 (cf. Renate PILLINGER, *Das Martyrium des Heiligen Dasius*, Wien, Österreichische Akademie der Wissenschaft, 1988, pp. 24-25) et dans le *Menologium Graecorum Basilii Porphyrogeniti*, Nov. 20 (cf. Renate PILLINGER, *op. cit.*, pp. 27-27).

8. Cette reconstruction se base principalement sur des considérations linguistiques. Elle a été remise en cause par Renate PILLINGER, *op. cit.*, p. 30.

Le manuscrit relate en quelques pages le supplice de Dasius, un soldat romain chrétien en poste à Durostorum⁹, en Mésie, et qui fut tué le 20 novembre 303 de notre ère, donc à l'époque des empereurs Maximien et Dioclétien. En ces temps-là, les soldats avaient coutume de célébrer la fête de Cronos en commençant par tirer au sort celui d'entre-eux qui endosserait le rôle de roi de la fête : celui-ci revêtait alors des habits royaux et pouvait s'adonner à toute sorte de liberté. Après trente jours, la fête se concluait par le sacrifice de ce roi¹⁰. Cette année-là, le sort désigne Dasius comme roi de la fête, mais il refuse d'assumer ce rôle. En effet, l'accepter signifiait pour un chrétien de passer trente jours à célébrer des démons, après quoi non seulement il mourait, mais se condamnait aussi à une mort éternelle. Dasius préfère dès lors se soumettre à des tortures et des supplices en l'honneur de son Seigneur Jésus-Christ, afin d'accéder à la vie éternelle. Lorsque Dasius renonce officiellement à prendre part aux célébrations pour Cronos, il est d'abord enfermé dans un cachot pour être conduit plus tard chez le légat Bassus. Lorsqu'il comparait devant ce dernier, Dasius révèle être chrétien. Bassus lui impose alors de prier devant les images des empereurs, mais Dasius s'y refuse systématiquement, au nom de son dieu, auquel il affirme obéir exclusivement. Finalement, Bassus le fait torturer et le condamne à la décapitation. Lorsque Dasius est conduit sur le lieu de l'exécution, on lui apporte des statuette impériales et de l'encens afin de le persuader une dernière fois d'accomplir un sacrifice ; mais, en bon chrétien, il répand l'encens par terre et renverse les statuette des « idoles ». Il est alors mis à mort par Johannes Aniketos et « son martyre s'acheva en paix », disent les Actes.

Voyons à présent les observations de Franz Cumont.

D'abord, Cumont (p. 6) souligne que dans ce texte les renseignements sur la fête de Cronos, qu'il identifie aux Saturnales, sont authentiques : « Dans chaque société un roi, que le sort désignait, présidait à la fête, et égayait l'assistance en donnant à ses sujet les ordres les plus ridicules. »

9. Dans les *Actes de saint Dasius* 12 on trouve la mention de Durostolon, mais cette ville a été identifiée comme étant Durostorum, en Mésie, par le même CUMONT, *Les Actes de saint Dasius*, p. 5 n. 3, sur la base d'une information contenue dans *Corpus Inscriptionum Latinarum* vol. 3 sup., p. 1349. CUMONT (p. 10) remarque cependant que le martyrologue hiéronymien place la mort de Dasius à Axiopolis, située un peu à l'est de Durostorum et où le supplice a probablement eu lieu. Dans le paragraphe 12 des Actes, CUMONT remarque que l'indication de la date et du lieu semble détachée du texte et peut avoir été rajoutée dans un deuxième temps.

10. Kathleen M. COLEMAN, « Fatal Charades : Roman Executions staged as mythological Enactments », *Journal of Roman Studies* 80, 1990, pp. 44-73, ici p. 69 remarque que ce type de rite est proche des exécutions spectaculaires qui avaient lieu dans les amphithéâtres romains, où les condamnés étaient obligés de s'habiller comme des personnages mythiques ou divins au moment de leur supplice. Les hommes étaient souvent déguisés en Saturne ou en prêtres de Saturne, comme dans la *Passion de Perpétue et de Félicité*, 18, 4.

Cumont appuie cette affirmation sur une comparaison avec d'autres textes anciens¹¹.

Le deuxième élément qui lui semble authentique est le fait que les fêtes des Saturnales étaient célébrées par les soldats dans les provinces de l'Empire. A nouveau, Cumont trouve des parallèles dans des textes qui parlent de légions en Bretagne sous le règne de Claude, ou de troupes arrivées d'Orient en Italie avec Vespasien, ou encore de soldats en Cilicie avec Cicéron¹².

D'autres éléments lui semblent également dignes de « créance », terme qu'emploie Cumont, comme, par exemple, le fait que le chrétien refusant de se prêter au rôle du roi des sacrifices soit emprisonné, puis mené devant le légat Bassus, lequel le somme plusieurs fois de sacrifier à l'empereur, mais sans résultat.

Les précisions sur la date du martyr sont, selon Cumont, aussi dignes de foi : l'année 303 correspond à celle de la grande persécution et, remarque-t-il, c'est aussi l'année du consulat de Dioclétien et de Maximien, lesquels sont cités en tête des Actes.

Donc, en partant de ces détails, Cumont considère que le manuscrit a été rédigé sur des documents officiels et qu'un texte latin serait à l'origine du récit. Cette affirmation se base sur un constat d'imprécisions présentes dans le texte grec. Par exemple, les Saturnales y sont décrites comme durant trente jours : Cumont relève, à juste titre, que les Saturnales romaines ne duraient pas autant¹³. A son avis, cet écart s'explique si on considère que la période de trente jours ne décrit pas la durée des fêtes, mais le fait que le roi était désigné trente jours à l'avance, afin de pouvoir s'y préparer. De même, toujours selon l'avis de Cumont, il faudrait rectifier l'idée que ce roi *est sacrifié* à Saturne, par la proposition qu'il *sacrifie* à Saturne. Selon Cumont, donc, ce texte ne relate pas un sacrifice humain, mais un sacrifice ordinaire pratiqué en l'honneur du dieu célébré durant les Saturnalia. L'auteur du texte grec, en parlant de sacrifice humain, aurait dès lors diminué « la valeur morale » de la résolution de Dasius (p. 9). Subir la peine capitale à la place de faire un sacrifice en l'honneur de Saturne révèle un aspect courageux et déterminé du chrétien Dasius : alors qu'il aurait pu continuer à vivre après avoir pratiqué le rite, il choisit de mourir pour rester

11. Il s'agit en particulier de LUCIEN, *Saturnales* 4 ; CUMONT cite aussi TACITE, *Annales* 13,15 et ARRIEN, *Entretiens d'Epictète* 1, 25.

12. A ce propos CUMONT (*Les Actes de saint Dasius*, p. 6, n. 3) cite dans l'ordre : CICÉRON, *Lettres à Attique* 5, 20, 5 ; DION CASSIUS 60, 19 ; Tacite, *Histoires* 3, 78 ; et aussi MACROBE, *Saturnales* 1, 10, 1.

13. Les Saturnales étaient célébrées publiquement le 17 décembre. Mais, en privé, les fêtes avaient une durée variable, de trois (CICÉRON, *Lettres à Attique* 13, 57) à sept jours (MACROBE, *Saturnales* 1, 10, 3).

fidèle à son dieu et ne pas honorer les « idoles ». Paradoxalement, le fait d'être exécuté au lieu d'être sacrifié ne semble pas pour Cumont conférer de valeur au saint, lequel devait mourir dans tous les cas.

Enfin, le personnage qui exécute la décapitation s'appelle Johannes. Mais « Johannes », réplique Cumont, est un nom chrétien et il est peu probable qu'un chrétien en ait exécuté un autre. Cumont l'explique par une erreur de lecture de l'auteur du texte grec, lequel aurait lu dans le texte latin *pulsus* ou *depulsus est* (« a été battu ») au lieu de *sepultus est* (« a été enseveli »). Johannes serait donc le chrétien qui a enseveli Dasius.

Cumont (p. 10) conclut sa présentation en affirmant que ce texte nous présente l'histoire d'un légionnaire romain qui « ayant refusé de présider aux fêtes de Saturne, fut condamné comme chrétien et décapité ». Cela prouve, selon lui, que la persécution de Dioclétien s'est étendue jusqu'à la Mésie.

La critique de Léon Parmentier

La publication de Cumont, en 1897, suscite une assez grande réaction dans le monde scientifique.

Léon Parmentier¹⁴ publie l'article « Le roi des Saturnales » dans une revue parue la même année. Parmentier est professeur de grec à l'université de Liège. Cumont avait déjà eu des contacts avec lui à propos du texte de Dasius, comme en témoigne une réponse épistolaire de Parmentier à Cumont¹⁵.

Dans son article, Parmentier ouvre la discussion sur l'aspect central des *Actes de saint Dasius*, c'est-à-dire le fait que le roi de la fête soit sacrifié au bout de trente jours de célébrations en l'honneur de Saturne. Cet aspect, nous l'avons vu, avait été critiqué par Cumont qui avait suggéré que la fête romaine devait en réalité se conclure non par un sacrifice humain, donc du roi des Saturnales, mais par un sacrifice accompli par ce roi en l'honneur de Saturne.

Cette lecture proposée par Cumont ne convainc pas Parmentier. A son avis, le but du texte n'est pas vraiment une mise en valeur de la « gloire d'un vieux martyr », mais plutôt de « noircir dans ses origines un usage contemporain » (p. 144), c'est-à-dire la célébration des Saturnales. En ce

14. Léon PARMENTIER, « Le roi des Saturnales », avec la réponse de F. CUMONT, *Revue de Philologie* 21, 1897, pp.143-153. Parmentier et Cumont étaient liés d'amitié, cf. Corinne BONNET, *La correspondance scientifique de Franz Cumont conservée à l'Academia Belgica de Rome*, Bruxelles/Rome, Institut historique belge de Rome, 1997, pp. 371-383.

15. La lettre est datée 8.8.1987 et est publiée en ligne sur le site de l'Academia Belgica (cote 1058 ; indications de conservation AB III/5 ; http://www.academiabelgica.it/acadbel/resFCnew.php?_id=1058).

sens, le sacrifice humain pratiqué à l'issue des Saturnales serait un événement qui avait effectivement lieu, y compris à une époque assez tardive, à savoir au V^e ou VI^e s., époque où écrit l'auteur du texte grec. En relatant ce sacrifice, l'auteur des Actes avait l'intention de dénoncer la cruauté des pratiques païennes.

Parmentier cherche donc à prouver que le sacrifice humain est un élément authentique. Il base son analyse sur certains textes anciens. En premier lieu, celui de Dion Chrysostome (*Discours*, 4, 66)¹⁶, qui décrit la fête des Sacées célébrée par les Perses :

Ils prennent un des prisonniers condamnés à mort et ils le font asseoir sur le trône du roi ; ils l'affublent du costume royal, le laissent commander, boire, s'amuser, prendre les maîtresses du roi pendant tous les jours de la fête ; personne ne l'empêche de faire absolument toutes ses fantaisies. Mais à la fin ils le déshabillent, le battent de verges, et le pendent (trad. du même L. PARMENTIER à la p. 145 de son article).

Il faut remarquer que l'information présentée par Dion Chrysostome ne se retrouve nulle part ailleurs¹⁷. En effet, aucun texte ancien ne reprend tous les éléments cités par Dion et, surtout, aucun d'eux ne décrit le rite d'exécution du prisonnier. Néanmoins, cela ne semble pas trop préoccuper Parmentier, qui se borne à conclure que la fête des Sacées est rattachée à la déesse Anaitis et qu'elle se déroulait chez les Perses, ainsi que chez le peuple des Saces vivant en Asie septentrionale, que les Grecs désignaient en général par le nom de Scythes.

A ce stade de son analyse, Parmentier affirme que l'existence des sacrifices humains chez les Scythes ne surprend pas, puisque cette conception était déjà connue des Grecs, comme cela résulte de *Iphigénie en Tauride* d'Euripide, où le temple d'une Artémis exigeant des sacrifices humains se trouve précisément en Tauride (l'actuelle Crimée), région habitée par les Scythes¹⁸.

16. Il le cite dans l'édition de Johannes von ARNIM, *Dionis Prusaensis quem vocant Chrysostomum quae exstant omnia*, Berlin, Weidmann, 1893-1896 (réimp. 1962), p. 66.

17. STRABON (11, 8) parle de la fête sans faire allusion ni au roi ni à l'exécution. Il explique que cette fête est accomplie en l'honneur de la déesse Anaitis et qu'elle est la commémoration d'une victoire des Perses sur les Saces. Il ajoute qu'elle est encore célébrée à Zéla, une ville du Pont. Athénée (639, éd. Gergius KAIBEL, Leipzig, Teubner, 1840, vol. 3) rapporte des informations de Bérose et de Ctésias mentionnant le roi de la fête.

18. Léon PARMENTIER, art. cit., affirme que les Grecs avaient conféré au Kronos « barbare » le même rôle « qu'il avait autrefois dans leur propre religion, ou même plutôt dans la religion des populations préhelléniques » (p. 146), c'est-à-dire un rôle royal qui exigeait des immolations humaines. Il cite à ce propos l'article « Kronos » de M. Maximilien MAYER in: *Ausführliches Lexikon der griechischen und römischen*

Arrivé à ce point, Parmentier cite un passage de Porphyre (*De l'abstinence* 2, 54, 2) dans lequel il est question d'un sacrifice humain accompli sur l'île de Rhodes :

A Rhodes, le 6 de Métageitnion, on sacrifiait un homme à Cronos ; cette coutume a été modifiée depuis, non sans avoir longtemps prévalu. Un des condamnés à mort par action publique était maintenu en prison jusqu'aux fêtes de Cronos ; lorsque le jour de la fête était arrivé, on le conduisait à l'extérieur des portes, face au temple de la Bonne Conseillère [*scil.* : Artémis], et là, après lui avoir fait boire du vin, on l'égorgeait (trad. Jean BOUFFARTIGUE et Michel PATILLON, *Les Belles Lettres*, CUF, Paris, 2003)¹⁹.

Afin d'expliquer les similitudes entre ce texte et celui de Dion Chrysostome, Parmentier propose de voir dans le rite de Rhodes une influence de la culture syrienne.

En partant de ces (minces) analogies, il suppose un rite commun à Babylone, à la Perse, à l'Asie mineure et aux régions soumises à l'influence asiatique. Ce rite aurait consisté en une fête annuelle de débauches que l'on concluait par un sacrifice humain, celui du roi des orgies en l'occurrence, et cela en l'honneur d'une divinité. De plus, cette fête aurait été confondue avec les Saturnales, lesquelles commençaient à avoir un certain relief dans l'armée précisément à l'époque impériale, un fait qui pourrait s'expliquer par l'influence que les régions orientales de l'Empire avaient sur la religion de l'armée.

Selon Parmentier, donc, il est possible que les soldats aient ensuite profité de la liberté accordée par le climat des persécutions pour faire exécuter un condamné – en le déguisant au préalable en roi de la fête – et que c'est en agissant de la sorte qu'ils ont fait resurgir cette ancienne coutume que les militaires des provinces orientales avaient auparavant répandue au sein de l'armée. Les Actes de Dasius relatent donc un authentique sacrifice humain, qui se trouve être la réactualisation d'un vieux rite pour lequel la persécution offre par ailleurs le cadre idéal puisque « la licence de la persécution devait déchaîner le plus cruel instinct » (p.148).

Il est à noter que la réaction de Parmentier, suite à la découverte du manuscrit par Cumont, se fait « à chaud » puisque, nous l'avons vu, son article est publié la même année que « les Actes de saint Dasius » de Cumont. Cela pourrait expliquer les imprécisions, car en effet les rapprochements que fait Parmentier entre les différents rites anciens ne se basent pas sur une analyse scrupuleuse des textes. Par exemple, dans le récit du

Mythologie (Wilhelm Heinrich ROSCHER éd. continué et terminé par K. ZIEGLER), Leipzig, Berlin, 1884-1937 (réimpr. Hildesheim, 1965), 2, 1.

19. Dans l'article, Léon PARMENTIER publie le texte grec sans traduction. Sur ce passage voir aussi le commentaire de Jean BOUFFARTIGUE, Michel PATILLON, *op. cit.*, p. 224.

martyre de Dasius, il n'est pas question d'un roi de la fête battu et pendu, comme c'est le cas dans celui des Sacées de Dion Chrysostome, ni d'un condamné, comme dans le cas du sacrifice de Rhodes chez Porphyre.

La « conversion » de F. Cumont

A la suite des observations de Parmentier, Cumont revient sur la question et publie deux pages dans lesquelles il se montre convaincu par les arguments de son collègue²⁰. Cumont considère en effet que les passages des auteurs anciens cités plus haut sont très proches du récit contenu dans les *Actes de saint Dasius*. Selon lui, il est désormais possible que des fêtes comme les Sacées aient eu une influence sur la religion des militaires²¹.

Dans un premier temps, le récit du meurtre rituel du roi l'avait laissé « incrédule » : ce qui l'avait le plus étonné c'était la persistance de la pratique du sacrifice humain jusque sous Dioclétien, alors que les premiers empereurs avaient essayé d'y mettre fin²². Malgré tout, et après sa « conversion » à l'interprétation de Parmentier, Cumont est obligé d'admettre que les efforts des empereurs n'avaient pas pu extirper une pratique bien enracinée. L'argument qu'il avance alors à ce propos est que la cruauté devient plus marquée vers l'Antiquité tardive, tant dans les pratiques religieuses que dans l'administration de la justice, comme le prouve l'augmentation du nombre des exécutions capitales²³. Dans ce climat, affirme Cumont, les Saturnales « prirent ou reprirent un caractère de cruauté qu'elles n'avaient jamais eue ou qu'elles avaient depuis longtemps perdue » (p. 151)²⁴.

20. CUMONT répond à PARMENTIER dans la *Revue de Philologie* 21, 1897, pp. 149-153.

21. Il remarque de plus que les Saturnales dans l'Empire d'Orient avaient été transférées au Calendes de janvier, ce qui fait que la fête en l'honneur de Saturne-Kronos tombait en même temps que la fête babylonienne de Zagmut, laquelle n'aurait été autre que les Sacées (et l'ancêtre du Purim).

22. Il cite ici Daniel CHWOLSOHN, *Die Ssabier und der Ssabismus*, vol. 2., St. Petersburg, Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften, 1856, pp. 142 ss.

23. Il cite Theodor MOMMSEN, *Die Geschichte der Todesstrafe in römischen Staate*, Cosmopolis 1, 1896 p. 9, qu'il dit d'avoir lu sous forme de tiré-à-part. MOMMSEN dans *Römisches Strafrecht*, Leipzig, Verlag von Duncker und Humblot, 1899, p. 943 affirme également que l'exécution capitale devient plus fréquente pendant l'Empire, elle est aussi appliquée pour des délits qui ne sont pas d'une extrême gravité.

24. CUMONT dans la *Revue de Philologie*, cite ensuite le passage de SEXTUS EMPIRICUS *Esquisses pyrrhoniennes* 3, 221 et 3, 208 sur le sacrifice d'un homme à Kronos et un passage d'Ausone (23, *de feriis romanis* 34 ss.) sur les gladiateurs tués pour apaiser de leur sang les esprits des défunts, ainsi qu'un texte qu'il faudrait analyser davantage, à savoir un passage de SAINT CYRILLE D'ALEXANDRIE, *Contre Julien* 4, 128 B (citée par Cumont dans l'édition d'Ezechiel SPANHEIM, *Iuliani Imperatori opera quae supersunt omnia*, Leipzig, Weidemann, 1696, à présent voir aussi *Patrologia Graeca* 76, 698 et Carl Johannes

Finalement, il admet la possibilité que, chaque année, dans les camps militaires situés au bord du Danube, on ait pu mettre à mort des volontaires qui s'offraient pour le salut de leurs compagnons d'armée. Un usage comparable est décrit dans les *Actes du martyre de Césaire de Terracine*, où on lit que, lors des Calendes, un jeune homme se précipitait d'une montagne dans la mer pour le salut du prince et de la ville²⁵. Cumont cite encore, en guise de parallèle, le sacrifice des Fêtes Latines où on égorgeait un condamné en l'honneur de Jupiter Latiaris²⁶.

Cumont va réitérer ses reconsidérations dans la revue anglaise *Man*²⁷. Il a été invité à rédiger cette note par J. G. Frazer, comme on l'apprend dans une lettre de ce dernier²⁸, où il prie Cumont de revenir sur la question de l'authenticité des *Actes de saint Dasius*. Nous reviendrons ultérieurement sur l'intérêt de Frazer pour cette question. Pour le moment, nous nous contentons de voir que Cumont répète la même argumentation dans *Man*. Il mentionne aussi son « ami » Léon Parmentier qui lui a fait changer d'avis par rapport à son incrédulité initiale : « J'ai longtemps hésité à admettre qu'au IV^e siècle de notre ère une victime humaine, fut-elle volontaire, ait pu être immolée aux dieux. Mais la persistance de pratiques aussi cruelles est attestée jusqu'à la fin du paganisme par des nombreux témoignages » (p. 67). Cumont conclut qu'il s'agit d'un rite de *devotio*, qui « a toujours été considéré dans l'Antiquité comme un acte louable, en particulier dans l'armée ». En d'autres termes, le rite pratiqué par l'armée romaine impliquait que le roi des Saturnales était un soldat qui assumait son rôle de victime volontaire et se tuait de sa propre main.

Ce qui est fondamental dans la « conversion »²⁹ de Cumont c'est le rapprochement entre le rite décrit dans le manuscrit et les rites des Perses et des Babyloniens auxquels Parmentier le rend attentif. Ce déplacement vers le monde oriental, vers la périphérie, permet à Cumont de réévaluer le texte de

NEUMANN, *Iuliani imperatoris librorum contra Christianos quae supersunt*, Leipzig, Teubner, 1880, pp. 163-233) où le sang d'un champion vaincu coule au travers de trous sur un personnage qui se trouve en-dessous et qui est censé représenter Saturne. Le rapprochement avec le rite du taurobole est évident.

25. Ce texte lui a été communiqué par l'Abbé DUCHESNE (*Acta Sanctorum*, novembre 1, pp. 406 ss). Le texte est dans la Première passion des saints Caesarius et Julien (du codex vatican 1608), paragraphe 7.

26. Il se réfère à ce propos à Ludwig PRELLER *Römische Mythologie*, (éd. revue par Henri JORDAN), Berlin, Weidemann, 1881-3, 1, p. 215, n. 2 et aux passages cités dans le chapitre « Menschenopfer » du même livre 2, p. 478.

27. Franz CUMONT, « Note on the Acts of St. Dasius », communicated by James G. FRAZER, *Man* 1, 1901, pp. 66-67 (note 53).

28. Lettre de James Georges FRAZER à F. CUMONT écrite le 30.03.1901 à Cambridge, cote 2581, conservation : Wanlin 1901.

29. Franz CUMONT, *Man*, p. 66 : « C'est une série d'observations d'un de mes amis qui m'a converti. »

Dasius et de lui associer ainsi d'autres rites qui sont censés avoir eu cours au centre de l'Empire romain, tels que le sacrifice humain des Fêtes latines et celui de la *devotio* d'un jeune homme décrite dans les *Actes du martyr de Césaire de Terracine*, dont j'ai déjà parlé.

De plus, l'analyse de Cumont devient plus précise que celle de Parmentier. Cumont surmonte son propre doute face au fait que le sacrifice humain puisse avoir eu lieu au IV^e s. (1901, 67) et parvient même à formuler une clef de lecture qui s'oppose à celle généralement en usage quand on parle de ce type de rite. En effet, en suivant Mommsen, Cumont constate une augmentation de la cruauté à l'époque de notre récit, c'est-à-dire dans l'Antiquité tardive. La perspective temporelle qui veut que les pratiques les plus cruelles soient placées dans un temps plus révolu, est inversée. Mais cette piste n'est pas davantage exploitée.

Cumont et Frazer

Comme nous l'avons mentionné plus haut, la découverte des *Actes de saint Dasius* a intéressé James Georges Frazer, le père de l'anthropologie. Frazer écrit son ouvrage majeur, le *Rameau d'or*, publié une première fois en deux volumes, en 1890. Il publie une deuxième édition en 1900 et une troisième, en 12 volumes, entre 1906 et 1915.

Cette œuvre se propose de réfléchir sur un rite de l'ancienne religion romaine, à savoir sur le meurtre rituel du prêtre du sanctuaire de Diane à Nemi. Ce sanctuaire se situe sur les collines autour de Rome. Le prêtre, appelé « roi du bois » (*rex nemorensis*), a un destin étrange : il devient roi en tuant son prédécesseur et restera roi jusqu'à ce qu'un remplaçant vienne prendre sa place, en le tuant à son tour.

Si la découverte des *Actes de saint Dasius* a particulièrement intéressé Frazer, c'est parce que le thème est proche de celui dont traite le *Rameau d'or*, c'est-à-dire la mort et la résurrection du pouvoir royal, thème incarné en l'occurrence par le roi des Saturnales dans les *Actes*.

Plus particulièrement, Frazer trouve dans les *Actes de saint Dasius* la « preuve » que les Saturnales s'articulaient autour d'un rite de sacrifice humain existant dans un temps reculé. Après avoir décrit le rite et l'avoir mis en contexte, Frazer conclut de la manière suivante :

Nous avons donc le droit de croire qu'à une époque antérieure et plus barbare, en Italie, il était d'usage, partout où Saturne était adoré, de désigner un homme qui personnifiait provisoirement ce dieu, jouissait de toutes ses prérogatives traditionnelles, puis devait périr de sa propre main ou de celle d'autrui, sous le couteau, par le feu, ou sur la potence, dans le rôle du Dieu

bienfaisant, du Dieu qui donne sa vie pour le monde. Le progrès de la civilisation avait dû, tant à Rome qu'en d'autres grandes villes, adoucir cet usage cruel, et cela bien avant l'ère d'Auguste ; c'est sans doute pour cette raison que les auteurs classiques nous décrivent le rite sous une forme aussi innocente, en ne mentionnant le roi des Saturnales qu'en passant. Mais dans des endroits un peu écartés, il est probable que la cérémonie plus ancienne et plus cruelle subsista longtemps, et que, même si, après l'unification de l'Italie, le gouvernement de Rome supprima l'usage féroce, le souvenir s'en transmet chez les paysans, et produisit de temps à autre, comme il arrive souvent dans nos pays avec les formes les plus vulgaires de la superstition, une recrudescence de la pratique, surtout parmi la grossière soldatesque stationnée aux frontières de l'Empire, sur qui la main de Rome, autrefois si puissante, commençait à perdre prise. (trad. Pierre SAYN, Paris, Robert Laffont, 1983, vol. 3, p. 607)

Donc, pour Frazer, les Saturnales comprenaient depuis la plus haute Antiquité un rite de mise à mort, rite qui s'était ensuite adouci au cœur de l'Empire, donc au cœur de la civilisation, mais qui avait continué à être pratiqué avec sa cruauté d'origine dans les régions les plus reculées et les moins civilisées de l'Empire.

La grande diffusion de l'ouvrage de Frazer a pour conséquence que son interprétation de la fête des Saturnales se répand au-delà des cercles de spécialistes. Désormais, les Saturnales sont considérées comme des fêtes comportant jadis des sacrifices humains. Le célèbre anthropologue Claude Lévi-Strauss affirme dans son article « Le père Noël supplicié »³⁰ : « Car Frazer a jadis montré que le roi des Saturnales est lui-même l'héritier d'un prototype ancien qui, après avoir personnifié le roi Saturne et s'être, pendant un mois, permis tous les excès, était solennellement sacrifié sur l'autel du Dieu. »

Comme pour Lévi-Strauss, qui était pourtant un savant dont le travail scientifique ne peut que susciter de l'admiration, ce qui était une reconstruction hypothétique d'un rite archaïque chez Cumont et Parmentier, et qui était encore abordé avec un peu de prudence chez Frazer, devient une certitude pour les savants qui se réfèrent à ce dernier.

Conclusion

Cette étrange « aventure » des interprétations du manuscrit de Dasius ne fait que confirmer que l'historien des religions (antiques en l'occurrence,

30. Claude LÉVI-STRAUSS, « Le père Noël supplicié », *Les Temps modernes*, mars 1952, pp. 1572-1590 (republié aux éditions Sables, Pin-Balma, 1996).

mais je pense que cela vaut aussi et, peut-être, d'autant plus pour les historiens des religions modernes) doit s'intéresser à l'histoire des problématiques qu'il étudie, pour éviter de tomber dans des pièges : la reprise des idées et leur changement graduel peuvent construire des « faits religieux » qui n'ont jamais existé en réalité. Découvrir un manuscrit qui parle d'une fête en l'honneur de Cronos et qui est célébrée par les soldats de l'armée dans une province de l'Empire, ne signifie pas que l'ancienne coutume romaine prévoyait le sacrifice du roi des Saturnales.

Cette recherche est dédiée à celui qui m'a appris à me méfier des apparences, à aller aux « origines de l'histoire des religions », à aimer les recherches historiographiques et aussi à m'intéresser à la littérature chrétienne antique.

Table des matières


Avant-propos	9
Bibliographie de Philippe Borgeaud	13
Etablie par Mélanie LOZAT, Delphine PANISSOD et Aurore SCHWAB	
Avertissement	27

Le Miroir de l'Autre

De Jésus à Voltaire. Variations sur les origines du christianisme	31
Daniel BARBU (Université de Genève)	
Une page d'histoire religieuse arménienne. L'affrontement entre le roi mazdéen Tiridate et Grégoire l'Illuminateur près du temple de la déesse Anahit en Akilisène	45
Valentina CALZOLARI (Centre de recherches arménologiques – Université de Genève)	
L'autre que nous pourrions être ou l'autre que nous sommes aussi : l'histoire des religions à l'école	62
Nicole DURISCH GAUTHIER (HEP Vaud)	
Religion in the Mirror of the Other : A Preliminary Investigation	74
David FRANKFURTER (Boston University)	
Mysteries, Baptism, and the History of Religious Studies. Some Tentative Remarks	91
Fritz GRAF (The Ohio State University)	
La « religion populaire ». L'invention d'un nouvel horizon de l'altérité religieuse à l'époque moderne (xvi^e – xviii^e siècle)	104
Christian GROSSE (Université de Lausanne)	

Whose Gods are These ? A Classicist Looks at Neopaganism	123
Sarah Iles JOHNSTON (The Ohio State University)	
L'ordalie de la philologie classique ou La tentation de l'Autre	134
Agnes A. NAGY (Université de Genève)	
De l'histoire des religions à l'invention de la sociologie : autour du néo-fétichisme d'Auguste Comte	158
Olivier POT (Université de Genève)	
Tsiganes musulmans de la Dobroudja. Entre ethnicité et religion : le mythe des origines écorné	175
François RUEGG (Université de Fribourg)	
On the Roots of Christian Intolerance	193
Guy G. STROUMSA (Oxford University)	
En Méditerranée, de Grèce à Rome	
Scripture, authority and exegesis, Augustine and Chalcedon	213
Clifford ANDO (University of Chicago)	
Le possible « corps » des dieux : retour sur Sarapis	227
Nicole BELAYCHE (EPHE / UMR 8210 « AnHiMA »)	
Socrate, Pan et quelques nymphes : à propos de la prière finale du <i>Phèdre</i> (279b4-c8)	251
David BOUVIER (Université de Lausanne)	
Hérodote, précurseur du comparatisme en histoire des religions ? Retour sur la dénomination et l'identification des dieux en régime polythéiste	263
Claude CALAME (Ecole des Hautes Etudes en sciences sociales, Paris)	
I « demoni dei bagni » tra acqua e fuoco	275
Doralice FABIANO (Université de Genève)	
Paysages de l'altérité. Les espaces grecs de l'inspiration	289
Dominique JAILLARD (Université de Lausanne)	
L'autre Aïétés	301
Antje KOLDE (Université de Genève)	
Athéna en compagnon d'Ulysse	313
Alessandra LUKINOVICH (Université de Genève)	

TABLE DES MATIÈRES	663
Tactique de l'absence	324
Maurice OLENDER (EHESS, Paris)	
La voix d'Aphrodite, le rôle d'Hermaphrodite et la <i>timè</i> d'Halicarnasse. Quelques remarques sur l'inscription de Salmakis	328
Vinciane PIRENNE-DELFORGE (F.R.S.-FNRS – Université de Liège)	
Le sacrifice humain : une affaire des autres ! A propos du martyr de saint Dasius	345
Francesca PRESCENDI (Université de Genève)	
Socrates' Thracian Incantation	358
James M. REDFIELD (University of Chicago)	
D'Ankara à Mystra, le <i>Dialogue avec un Perse</i> de l'empereur byzantin Manuel II Paléologue	375
André-Louis REY (Université de Genève)	
Rationalité grecque et société romaine : contextes politiques et intellectuels de la religion de la République tardive	385
Jörg RÜPKE (Centre Max Weber, Université d'Erfurt)	
Les émotions dans la religion romaine	406
John SCHEID (Collège de France)	
Aphrodite reflétée. A propos du fragment 1 (LP/V) de Sappho	416
Renate SCHLESIER (Freie Universität Berlin)	
A la recherche des poètes disparus	430
Paul SCHUBERT (Université de Genève)	
Sacrifices holy and unholy in Euripides' <i>Iphigenia in Tauris</i>	449
Froma I. ZEITLIN (Princeton)	
En terres d'Orient, d'Egypte à l'Inde	
De Carthage à Salvador de Bahia. Approche comparative des rites du tophet et du candomblé, lieux de mémoire rituels	469
Corinne BONNET (Université de Toulouse [UTM], Equipe PLH-ERASME, EA 4153-IUF)	
Gérer la religion des autres en traduisant : Sūr Dās et la <i>bhakti</i>	486
Maya BURGER (Université de Lausanne)	

Prier et séduire	496
Antoine CAVIGNEAUX (Université de Genève)	
Le hiéroglyphe  et la gestuelle cérémonielle d'Amenhotep IV	504
Philippe COLLOMBERT (Université de Genève)	
Dieux en colère, dieux anonymes, dieux en couple. Sur la nature des dieux personnels dans le Moyen-Orient ancien	516
Margaret JAQUES (Université de Zurich)	
On the Sisterhood of Europe and Asia	526
Bruce LINCOLN (University of Chicago)	
« Chut ! » Le signe d'Harpocrate et l'invitation au silence	541
Philippe MATTHEY (Université de Genève)	
Images autorisées, images interdites. L'Islam et le « choc des civilisations »	573
Silvia NAEF (Université de Genève)	
Les « Trésors cachés » : entre l'intemporalité et l'histoire	585
Svetlana PETKOVA	
Mémoire et ruines de Mésopotamie	599
Anne-Caroline RENDU LOISEL (Université de Genève)	
Quand les dieux rendent visite aux hommes (Gn 18–19). Abraham, Lot et la mythologie grecque et proche-orientale	615
Thomas RÖMER (Collège de France – Université de Lausanne)	
Pan en Egypte et le « bouc » de Mendès	627
Youri VOLOKHINE (Université de Genève)	
Liste des auteurs	651